

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2019

DELIBERATION N° DEL045-19

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20190523-DEL045-19-DE
Date de télétransmission : 03/06/2019
Date de réception préfecture : 03/06/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 mai 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA, et
MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO,
J-P. GABBERO, J. PAVAN, C. SERGENT, C. TISON, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Habib El GARES, en date du 23 mai 2019)
M^{me} BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à Christiane EGEEA, en date du 20 mai 2019)
M. GUERRE-GENTON Jean-Claude (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS, en date du 23 mai 2019)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 21 mai 2019)
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 20 mai 2019)
M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à Thierry BARRAL, en date du 22 mai 2019)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M. DUSSERRE Andy
M^{me} FERRACIOLI Chantal
M^{me} GERACI Marianne
M^{me} GONZALEZ Gisèle

MADAME ALBERTE BONNIN-DESSARTS A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Dénomination d'un espace public.

Rapporteur : Claude SERGENT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voiries, places et parkings est indispensable pour l'adressage des riverains, l'orientation des usagers et le repérage des interventions des services publics (sécurité, technique,...).

La conseil municipal de Gières est saisi de la volonté de rendre un hommage public à Monsieur Isidore André Noël COHARD décédé le 29 septembre 2018 à l'âge de 97 ans en dénommant le parc situé au lieu-dit du Japin : parc Noël-COHARD.

Né en 1920 à Gières, Isidore André Noël COHARD dit Noël COHARD s'inscrit à la Résistance intérieure française suite au décret de Vichy de 1943 instaurant le Service du Travail Obligatoire. Il est arrêté par les troupes allemandes à Grenoble lors de la célébration du 11 novembre 1943 au cours de laquelle 600 manifestants sont arrêtés dont 369 déportés.

Noël COHARD fut déporté en janvier 1944 à Buchenwald avant d'être transféré le 24 février à Flossenbürgen (Allemagne), près de la frontière tchèque. Pendant quinze mois, il travaillera d'abord au terrassement du camp puis dans une carrière de granit. Il sera ensuite affecté à l'usine Messerschmidt voisine.

Le camp de Flossenbürg fut libéré par l'armée américaine le 23 avril 1945. Des 35 000 déportés présents dans les derniers mois, ils ne seront que 1 536 rescapés, dont une cinquantaine de Français. Quatorze survivront, dont Noël COHARD.

Depuis 1945, Noël COHARD n'a jamais cessé de militer pour le devoir de mémoire, dans les associations d'anciens déportés et dans les établissements scolaires. Avec d'autres rescapés des camps, il est retourné à plusieurs reprises dans l'univers concentrationnaire du III^{ème} Reich en Allemagne et en Autriche, quelquefois accompagné par des collégiens et des lycéens.

Il était membre de la FNDIRP (fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'adopter la dénomination de l'espace public ci-dessus,
- de l'autoriser à signer tous documents et actes relatifs à ce dossier,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Conclusions : La présente délibération est approuvée, à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 23 mai 2019.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. VERRI".

Pierre VERRI.